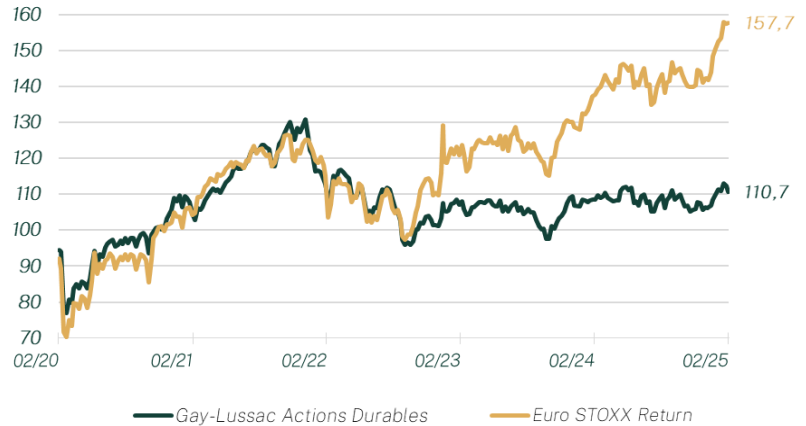


Informations générales

Classification	Actions des pays de la zone Euro
Code AMF	990000075909
Durée de placement recommandée	5 ans
Valorisation	Hebdomadaire
Frais prélevés en 2021	2,64% de l'actif net
Commission du surperformance	Néant
Droits d'entrée	3% maximum
Droits de sortie (acquis au FCP)	Néant
Valeur Liquidative	12,394 €
Date de création du fonds	2000
Actif Net	2 595 155,55 €

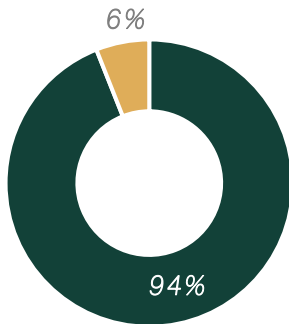
Performances et statistiques au 28 Février 2025



PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
FCPE	0,68%	4,78%	1,92%	-1,95%	17,13%
Indice	8,20%	8,24%	15,91%	29,15%	47,25%
Performances calendaires	2025	2024	2023	2022	2021
FCPE	4,22%	-2,88%	8,12%	-22,73%	23,75%
Indice	7,82%	9,26%	18,55%	-12,31%	22,67%

RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS



■ Valeurs mobilières ■ Monétaires/liquidités

COMMENTAIRE MACROÉCONOMIQUE

En février, les indices européens surperforment à nouveau leurs équivalents américains : STOXX 600 +3,27%, CAC 40 +2,03%, S&P 500 -1,42%. Le Vieux Continent a bénéficié en particulier de la perspective d'une fin du conflit en Ukraine. Outre-Atlantique, la question de la fin de « l'exceptionnalisme américain » se pose, dans un contexte de forte imprévisibilité des décisions de Donald Trump.

En Europe, l'élection de Friedrich Merz comme futur Chancelier allemand a renforcé les espoirs d'une suspension du « frein à la dette » limitant le déficit budgétaire à 0,35% du PIB. D'autres propositions pro-croissance pourraient par ailleurs bénéficier au PIB allemand, comme la réduction du taux d'imposition des sociétés ou encore des ajustements de la politique énergétique. Plus globalement, la Commission européenne étudie des moyens d'assouplir les contraintes budgétaires en matière de dépenses de défense, ce qui a particulièrement porté le secteur sur le mois. Sur le plan monétaire, la poursuite de l'assouplissement des conditions monétaires paraît nécessaire afin d'alimenter la reprise de l'activité : l'indice composite préliminaire de février stagne à 50,2 pour l'ensemble de la zone euro, pénalisé en particulier par la France (44,5 contre 48 attendu). L'environnement économique reste ainsi dégradé en Europe d'autant que les tensions commerciales (hausse des droits de douane notamment) s'ajoutent aux incertitudes domestiques, ce qui pourrait continuer de freiner la reprise de l'investissement.

Aux Etats-Unis, le flux de décisions présidentielles ne se tarit pas et brouille les anticipations. Le taux dix ans américain recule de 34 points de base sur le mois, dans un contexte de données économiques moins porteuses et d'une probable réduction à venir des dépenses publiques. Les annonces de tarifs douaniers envers les principaux partenaires commerciaux du pays déclenchent des menaces de représailles dont les potentielles conséquences restent à mesurer. La question de la poursuite de la baisse des taux directeurs se pose de plus en plus : la FED se trouve à un moment sensible, ses exercices de prévisions se complexifient, amenant certains gouverneurs à militer pour une pause dans la baisse de taux. Boursièrement, les indices américains reculent, notamment pénalisés par les « 7 magnifiques » dont la pondération et la valorisation restent élevées. L'accalmie de l'A-phorie et la crainte quant à l'évolution de la politique monétaire semblent en être les principales explications.

OBJECTIFS DE GESTION

L'objectif de gestion du FCPE est de rechercher une performance nette supérieure à son indicateur de référence Euro STOXX Net Return, en rythme annuel moyen, après prise en compte des frais courants, sur une période supérieure à 5 ans.

GESTIONNAIRES



Louis de FELS



Hugo VOILLAUME

ÉQUIPE COMMERCIALE



Lotfi LAHIBA



Julie BENEZRA

Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Risque faible
Rendement potentiellement plus faible

EXPOSITION AU RISQUE



Risque élevé
Rendement potentiellement plus élevé

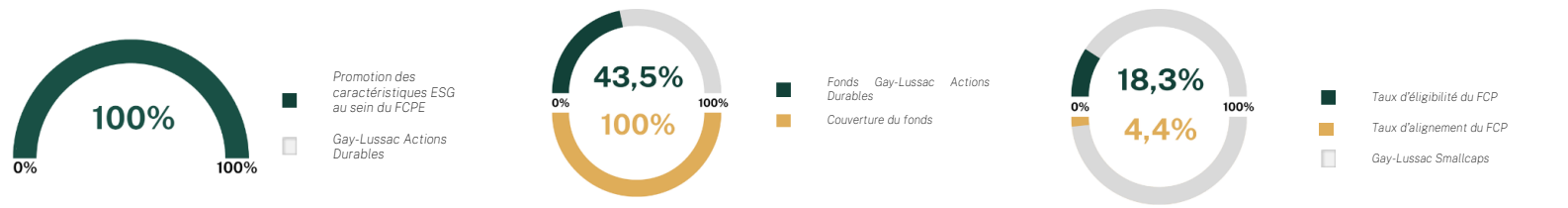


Critères extra-financiers

COUVERTURE AUX CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

FEMMES AU BORD

ÉLIGIBILITÉ ET ALIGNEMENT À LA TAXONOMIE EUROPÉENNE (en %)



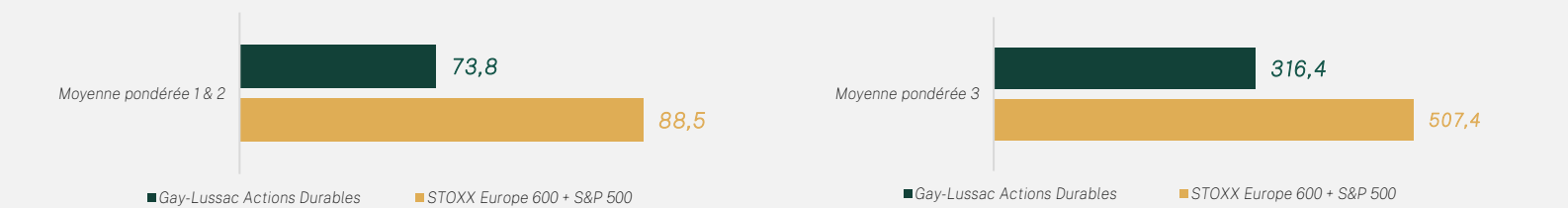
*Sont pris uniquement en compte dans l'analyse extra-financière du portefeuille, les titres vifs (actions et obligations corporate). Les notes sont pondérées en fonction des pourcentages d'allocation dans les titres vifs.
**La note ESG n'est pas une moyenne équilibrée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.
Taux de couverture Gay-Lussac Smallcaps: 90,17% (25,11% MSCI + 65,06% analyse interne) Taux de couverture de l'univers d'investissement: 65,55% (45,1% MSCI + 20,45% analyse interne)

Green Flag/Yellow Flag/Orange Flag/Red Flag sont des catégories de notation représentant l'évaluation globale de l'entreprise si celle-ci fait l'objet d'une controverse notable liée à ses activités et/ou à ses produits, et la gravité de l'impact social ou environnemental de cette controverse.
Méthodologie MSCI [ci-jointe](#). Couverture : 100% (50% MSCI / 50% interne)

La taxonomie européenne correspond au Règlement (UE) 2020/852. Taux de couverture : 46,5%. Source : MSCI ESG Research.

INTENSITÉ CARBONE SCOPE 1 + 2

INTENSITÉ CARBONE SCOPE 3



Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise.
Scope 2 : Émissions de gaz indirects liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.
Taux de couverture : 95% (dont 66% données reportées et 34% estimées).
PAI n°1 : 95% > 90%

Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, liées à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.
Taux de couverture : 76% (dont 21% données reportées et 79% estimées).

EXPOSITION CHARBON

SCORE D'EXPOSITION AU RISQUE BIODIVERSITE

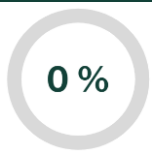
ALIGNEMENT AUX ACCORDS DE PARIS



EXPOSITION COMBUSTIBLES FOSSILES

Entreprise exposée	% d'allocation dans le FCPE
BERKSHIRE HATHAWAY	5,7%

EXPOSITION AUX ARMES CONTROVERSEES



Pourcentage de femmes au bord dans les entreprises au sein du fonds.
PAI n°2 : 87% > 70% de couverture.

Objectifs fixés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs : Objectif 1,5°C ; Objectif bien en dessous de 2°C ; Objectif 2°C.
Engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagé à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.
Non engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source : Science Based Target Initiative